

# Diplôme d'Université : Certificat d'Etudes de Criminologie et de Sciences Pénales



**Diplôme**  
Diplôme université niv. form. bac



**Domaine(s) d'étude**  
Droit pénal et sciences criminelles



**Accessible en Formation**  
initiale



**Établissements**  
Université Toulouse Capitole

## Présentation

### Objectifs

L'Institut de Criminologie et de Sciences pénales créé en mars 1924, a un double objet:

- \* Développer les études criminologiques par des exercices pratiques, par des visites pénitentiaires et par la direction de travaux originaux publiés dans la bibliothèque de l'Institut.
- \* Organiser par un enseignement approprié une préparation technique et professionnelle pour toutes les personnes qui se destinent à une fonction qui participe à l'œuvre de prévention criminelle.

L'Institut comprend une salle de travail avec bibliothèque spécialisée et dispense les enseignements qui préparent à l'obtention du **certificat d'études de criminologie et de sciences pénales**.

L'enseignement en vue de ce certificat est organisé annuellement, sous le contrôle du Président de l'Université des Sciences Sociales, par le Directeur de l'Institut de Criminologie et de Sciences Pénales.

Le certificat étant conçu comme un diplôme complémentaire aux diplômes initiaux, il est ponctuellement possible que les cours de cette formation chevauchent avec ceux d'une formation initiale.

## Admission

### Conditions d'admission

Aucun grade universitaire n'est requis pour suivre les cours et exercices ou pour s'inscrire en vue du certificat.

### Inscription

**Modalités et calendrier d'inscription :**

**Inscriptions complémentaires pour 2023-2024 : [📅 du 2 au 29 septembre 2023](#)**

## Contact(s)

### Autres contacts

### Renseignements

**Service Universitaire d'Information d'Orientation et d'Aide à l'Insertion Professionnelle (SUIO-IP)** (Préfabriqués - Parking Arsenal)

2 rue du Doyen Gabriel Marty  
31042 Toulouse Cedex 9

## Contact scolarité

### PÔLE MASTER DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

Bureau AR 133 ter  
2 rue du Doyen Gabriel Marty  
31042 Toulouse Cedex 9

**Courriel :** [✉ pmd13@ut-capitole.fr](mailto:pmd13@ut-capitole.fr)

**Tél :** 05 61 63 35 17

### Institut de Criminologie et de Sciences Pénales Roger Merle

Manufacture des Tabacs - Bât F

## Infos pratiques

---

### Lieu(x)

 Toulouse

# Programme

---

## Organisation

### **Module 1 : enseignements fondamentaux**

Droit pénal général (Licence 2 Droit) - 33h

Procédure pénale (Licence 2 Droit) - 33h

### **Module 2 : enseignements complémentaires**

Droit pénal spécial (Master 1 Droit pénal sciences criminelles) - 30h

Droit des peines et criminologie (Master 1 Droit pénal sciences criminelles) - 30h

### **Module 3 : enseignements pratiques**

Pratique des parquets - 10h

Psychiatrie et psychologie criminelle - 20h

Médecine légale - 10h

Police technique et scientifique - 20h

Problèmes sociaux posés par la délinquance - 10h

Pratique des droits de la défense - 10h

Pratique de l'application des peines en milieu carcéral - 10h

### **Méthodes et moyens pédagogiques :**

Pour une formation en présentiel, au-delà de l'approche classique du cours magistral articulé avec ses travaux dirigés, l'étudiant peut se voir proposer des mises en situations, des études de cas pratiques, constituant autant d'opportunités d'apprentissage. Ces enseignements sont dispensés dans des salles de cours dédiées et équipées, amphithéâtres, laboratoires de langues ; l'apprenant a également un accès libre aux diverses ressources universitaires : salles informatiques ou service commun de la documentation.